



L'Écho de Barkmere – Juillet 2018

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 14 juillet 2018 :

- Le Conseil municipal a confirmé l'embauche de M. Martin Paul Gélinas, en tant que directeur général et secrétaire-trésorier. M. Gélinas travaillera maintenant 3 jours par semaine à l'Hôtel de Ville, soit du lundi au mercredi.
- Comme M. Gélinas occupe également les mêmes fonctions que la municipalité de Lac-Tremblant-Nord, le Conseil a dû modifier l'horaire de ses séances pour le reste de l'année :
 - 11 août 2018, à 14h00 ;
 - 8 septembre 2018 à 14h00 ;
 - 13 octobre 2018, à 10h00 ;
 - 17 novembre 2018, à 10h00 ;
 - 15 décembre 2018, à 10h00.
- M. Gélinas ainsi que notre stagiaire en urbanisme, M. David Castonguay, ont été nommés fonctionnaires désignés en vertu du règlement 204 pour exercer les pouvoirs et responsabilités d'inspecteur municipal. En particulier, prochainement, M. Castonguay commencera à vérifier la présence et le fonctionnement de détecteurs de fumée dans nos résidences. Donc assurez-vous d'en avoir au moins un, en bon état de fonctionnement.
- Durant la recherche d'un inspecteur en bâtiments permanent, la Ville continue à travailler avec la firme Urba+ pour étudier les demandes de permis et accorder les permis et certificats.
- Mme Kirstin Lachance a été nommée au Comité consultatif en environnement. Mme Lachance est étudiante en biologie et est

spécialisée dans les espèces envahissantes, et est donc une excellente addition pour le CCE, en plus de faire partie de la relève.

- Sur le sujet des espèces envahissantes, Mme Anne Létourneau et son équipe de plongeurs commencent leurs opérations de cueillette du myriophylle à épis pour 2018. Ils visiteront tous les endroits où la plante était présente l'an dernier. Déjà les premiers constats font état d'une diminution du nombre de plants visibles par rapport à l'an dernier. Nous devons demeurer vigilants, et donc assurez-vous de regarder à proximité de votre propriété pour la présence du myriophylle, et si vous avez des soupçons, contactez immédiatement l'Hôtel de Ville afin que l'endroit soit identifié par une bouée et les plongeurs avisés.
- Un avis de motion a été fait pour la présentation d'un projet de règlement visant à mettre à jour et remplacer le règlement 162 sur la décontamination des embarcations, afin de l'harmoniser avec la décision de la Cour d'Appel du Québec dans une cause impliquant la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard. Une copie du [projet de règlement numéro 250](#) est disponible sur le site Internet de la Ville. Le Conseil prévoit adopter ce règlement à la séance du mois d'août, donc faites-nous parvenir vos questions et commentaires rapidement.
- Un autre avis de motion a été fait pour la présentation d'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage, pour modifier les normes concernant les dimensions des quais et clarifier l'étendue des réparations et démolitions permis relativement aux quais sur encoffrement protégés par droits acquis. Le premier projet de règlement sera adopté à la séance du mois d'août, et fera l'objet d'une consultation publique peu après. La première version du [projet de règlement 251](#) est également disponible sur le site internet de la Ville.
- Le Conseil a donné le feu vert au maire et au directeur général de renouveler le bail avec M. Gordon Miller pour son abri à bateaux à 5 portes. M. Miller avait déjà avisé la Ville au mois de mai dernier de son intention de ne pas renouveler celui pour l'abri à 7 portes (plus près du débarcadère) qui vient à échéance en 2019.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront publiés sur le site internet de la ville une fois qu'ils seront entérinés, généralement au conseil municipal du mois suivant.

Samedi le 14 juillet également, les bénévoles du comité local des loisirs ont tenu une soirée de jeux de société au Centre communautaire de la Ville. Vu le succès de la soirée, ils ont décidé de répéter l'expérience au mois d'août. Ils tiendront

une vente de biscuits, gâteaux, etc., après la séance du Conseil du mois d'août afin de financer leurs activités.

N'oubliez pas les régates annuelles de l'APLÉ qui se tiendront samedi le 4 août à l'Île Goulden.

Pourquoi y a-t-il autant de mouches à Barkmere?



La MRC des Laurentides tient à rassurer la population sur la présence de mouches sarcophages dans certains secteurs des Laurentides. La présence de ces mouches est directement liée à une infestation de la livrée des forêts (espèce de chenille), dont il est le prédateur naturel. Pour plus d'informations, cliquez sur ce lien <https://mrclaurentides.qc.ca/presence-accrue-de-mouches-sarcophages-sur-le-territoire/>